

LETTRE AU SUJET DES « AMITIÉS SPIRITUELLES »

Nous n'existons que pour ceux qui ne sentent pas le besoin d'une religion extérieure.

Ceux à qui un culte extérieur est nécessaire doivent obéir à leur besoin spirituel. Mais, comme, lorsqu'on veut profiter de l'aide d'une organisation religieuse, il faut y être tout entier, ceux-là n'ont aucun avantage à rester avec les « Amitiés Spirituelles ». Mais on ne peut pas, sans en arriver à l'hypocrisie, être catholique (ou n'importe quel autre) tout en ne l'étant pas. Notre esprit ne peut pas cheminer sur deux routes à la fois.

Quant à nous, nous n'avons pas besoin d'une adhésion avec réserves. Une telle sympathie est inefficace et pour ceux qui la donnent et pour ceux qui en sont les objets.

Nos « Amitiés Spirituelles » ne sont pas une église. Elles ne sont faites contre aucun groupement, quel qu'il soit. Elles sont faites pour le Christ ; leur seul but est de faire voir que le Christ est le Fils unique de Dieu et que la seule chose nécessaire, c'est d'exercer la charité, ce qui est Son unique commandement.

Quant à suivre les rites de la religion dans laquelle on est né, nous disons que c'est là une attitude juste. Jésus observait les rites du judaïsme. Aux parents qui nous le demandent nous conseillons toujours de faire baptiser, communier leurs enfants, de pratiquer le mariage et l'enterrement religieux. Nous estimons que nous n'avons pas à nous occuper des défauts possibles de l'enseignement de l'Église, de la dignité ou de l'indignité de certains prêtres ; nous ne sommes pas établis juges de nos frères.

Lorsque nous disons que le catholicisme est la plus complète des religions chrétiennes, nous n'entendons pas que l'on doive se faire catholique ; nous exprimons une opinion personnelle, voilà tout. On ne doit, du reste, changer de religion que lorsqu'on ne peut plus, en conscience, demeurer dans celle où l'on est né. Nous ne voulons ni tourner les âmes vers les églises, ni les en détourner, car nous croyons que la religion en esprit et en vérité, c'est essentiellement la pratique de l'Évangile.

Que ceux donc qui éprouvent le besoin de l'Église et de ses rites en bénéficient. Quant à ceux qui tendent vers une communion sans intermédiaire avec Dieu, ils peuvent s'abstenir des cérémonies ecclésiastiques, à condition que, malgré la privation de cet adjuvant, ils s'attachent à la réalisation de l'Évangile avec la même constance que les fidèles pratiquants.

SÉDIR.

Lettre recueillie dans :
Sédir, Bibliothèque des « Amitiés Spirituelles », 1971.